



COMMUNAUTE  
DU PAYS DE GRASSE

Auribeau-sur-Siagne • Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

## Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 6  
Annonce No **10-42213**  
Fournitures

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.  
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémar B.P. 91015, 06131 Grasse, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : Fournitures de matériels électriques nécessaires à l'entretien du patrimoine.**

*Type de marché de fournitures* : achat.  
*CPV - Objet principal* : 31681410.  
*Lieu de livraison* : territoire communautaire.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.  
Accord-cadre avec un seul opérateur.  
*Caractéristiques principales* :

Marché à bon de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.  
Le marché est conclu pour une durée d'un an reconductible 2 fois.  
La durée totale du marché est fixée à 36 mois.  
Les lieux d'exécution des prestations sont précisés dans chaque bon de commande.

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* :  
montant minimum annuel : 15 000 euros (Ht)  
Montant maximum annuel : 60 000 euros (Ht)  
Le marché a pour but de fournir au maître d'ouvrage les matériels électriques pour l'entretien de son patrimoine tels que : lampes et appareillage pour l'éclairage d'ambiance ou de sécurité, appareillage pour le chauffage, la climatisation ou la ventilation, câbles, conduits, gaines, appareillage pour courant fort et courant faible pour le bâtiment, la sécurité, les réseaux VDI ou la sonorisation, accessoires et outillage électrique.  
*Refus des variantes.*

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.  
*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.  
Délai global maximum de paiement conforme à la législation en vigueur.  
Intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.  
Financement sur fonds propres 100 %, section fonctionnement.

Marché traité à prix unitaire.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Voir Article 3 du Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 50 %;
- qualité environnementale des articles : 20 %;
- exhaustivité du catalogue et stock en magasin : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 19 mars 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence\_06\_20100301-01.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Transmission par voie électronique non autorisée.

Présentées sur support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 1.e.r mars 2010.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Direction Construction, patrimoine et déplacements.

Correspondant : Mr MANENT Dimitri, 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 06-63-23-53-78, télécopieur : 04-92-42-06-35.

---

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 

**Éléments de facturation :**

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **10-42213**

Libellé de la facture : CA Pôle Azur Provence Service des marchés publics 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06130 Grasse

---

**Classification des produits :**

- Services fournis principalement aux entreprises